





Fonction Publique en grève : Défendre l'emploi, les statuts et les salaires Pour défendre les Services Publics républicains

Dans la Fonction Publique, le point d'indice est gelé depuis 2010. Le non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite à hauteur de 2 sur 3, la diminution de places au concours de recrutement font que les postes manquent dans tous les secteurs. Cette situation associée à la Réforme Territoriale dynamite les Services Publics et les statuts. Pour autant le gouvernement annonce sa volonté de poursuivre à marche forcée sa politique d'austérité et de contre-réformes.

6 ans de baisse des salaires et de baisse des revenus : Les personnels n'en peuvent plus !

Il convient d'instaurer un rapport de force favorable aux personnels permettant d'obtenir lors des négociations salariales de 2016 l'entière satisfaction de nos revendications. Car le récent accord sur la rémunération et le déroulement des carrières portant sur les trois versants de la Fonction Publique (PPCR) se traduit déjà par l'individualisation des traitements et de nouvelles remises en causes statutaires.

Un cran de plus dans la décentralisation

Avec la Réforme territoriale, « tout pouvoir » est donné dès 2016 aux Préfets des grandes régions pour liquider les structures existantes, fusionner les services, mutualiser les moyens, tailler dans les effectifs et multiplier la mobilité forcée pour les agents.

C'est la disparition annoncée des Services Publics de proximité.

Exigeons la satisfaction des revendications

- Arrêt de la Réforme Territoriale : Abrogation de la Loi Notre
- Arrêt de la refondation de l'école : Abrogation de la réforme des collèges / Abrogation des nouveaux rythmes scolaires.
- Abandon du PPCR
- Arrêt de la Loi de santé
- Création à la hauteur des besoins d'emplois statutaires dans la Fonction Publique de l'Yonne pour garantir un Service Public républicain sur tout le département.
- Augmentation générale des traitements et des pensions

Si nos revendications présentées le 26 janvier ne sont pas satisfaites, les Organisations Syndicales appellent les personnels des trois versants de la Fonction Publique à se réunir dans les jours qui suivent en Assemblée Générale ou en heure d'information syndicale afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour poursuivre la mobilisation jusqu'à satisfaction des revendications.

Rassemblement devant la Préfecture d'AUXERRE Mardi 26 janvier à 12 h 00

> Compte-rendu de l'audience chez le Préfet et prises de paroles des organisations syndicales